

Artérite virale équine, Une évolution positive



les Haras
nationaux

Communiqué
de presse
21 Août 2007

A l'issue de la réunion hebdomadaire du comité de suivi sanitaire de l'artérite virale équine le 20 août 2007, les résultats d'analyses épidémiologiques ont mis en évidence un nouveau foyer en Seine maritime, rattaché aux contaminations connues et antérieures au dernier cas clinique avéré. Les cas de suspicion n'ont pas été confirmés. Dans ce contexte de stabilisation, le comité de suivi juge possible une reprise des concours de modèles et allures à partir du 1^{er} septembre à certaines conditions et sous réserve de l'évolution épidémiologique.

L'actualité de la situation épidémiologique

D'après les informations livrées par le RESPE et les unités de diagnostics, un foyer supplémentaire est déclaré en Seine Maritime. Ce cas isolé provient d'une jument inséminée au centre technique de Bacqueville en Caux. Les signes cliniques de l'artérite virale équine remontent au mois de juillet. La source de contamination était déjà connue. Dans les autres régions, les suspicions n'ont pas été confirmées. Il est rappelé qu'en cas de symptômes évocateurs il est obligatoire de procéder à un examen vétérinaire et des analyses en vue d'une confirmation.

Un virus très peu résistant

Une des caractéristiques du virus de l'artérite virale équine est sa courte durée de vie dans le milieu ambiant. Ainsi, les supports contaminés, tels que matériels, murs d'écurie, camions, vans, ne sont-ils pas contaminants plus d'une journée. Cette faible résistance dans le milieu extérieur est une caractéristique de cette famille virale. Tous les désinfectants d'élevage « virucides » sont efficaces. Une désinfection quotidienne du matériel et des structures est donc considérée comme efficace.

Une information relayée dans tous les départements

Toutes les directions départementales des services vétérinaires ont reçu une note d'information de la part de la direction générale de l'agriculture et de l'alimentation (Ministère de l'agriculture et de la pêche). Cette note diffusée le 23 juillet faisait état du statut de la maladie et donnait un récapitulatif de toutes les informations disponibles. Le comité de suivi souhaite que ces informations soient largement diffusées à tous les vétérinaires sanitaires, sur le modèle utilisé par certaines directions départementales des services vétérinaires.

Reprise des concours modèles et allures à partir du 1^{er} septembre

Le comité de suivi propose la reprise des concours d'élevage (modèles et allures des poulinières, foals, 2 ans, 3 ans et mâles) sous la responsabilité des organisateurs et sous réserve de l'évolution de la situation épidémiologique. Il est recommandé que les chevaux et poneys soient munis d'un certificat vétérinaire de bonne santé* établi moins d'une semaine avant le premier jour de la compétition, pour tous les équidés participant à des concours dans la région Haute et Basse Normandie, ainsi que les 9 départements limitrophes : Somme (80), Oise (60), Val d'Oise (95), Yvelines (78), Eure et Loir (28), Loir et Cher (41), Sarthe (72), Mayenne (50), Ille et Vilaine (35).

Cette mesure s'applique aux concours organisés à partir du 1er septembre.

Chaque organisme a l'entière responsabilité de la mise en oeuvre de ces recommandations. Le certificat vétérinaire atteste de la bonne santé du sujet, de l'absence de symptômes d'artérite virale depuis 4 semaines et du fait qu'il ne provient pas d'un établissement ayant eu un cas d'artérite dans les 30 derniers jours. Le modèle de certificat est disponible sur les sites de la SHF, AVEF, RESPE.

Rappel - composition du comité de suivi :

Sont membres de ce comité de suivi : France Galop, Le Cheval français, La Fédération nationale des courses françaises, la Fédération française d'équitation, la Société Hippique Française, l'Association nationale du selle français, la Fédération nationale du cheval, la Fédération française des poneys et petits chevaux, France-Trait, l'Association vétérinaire équine française, le laboratoire Frank Duncombe, le laboratoire de l'AFSSA, le Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine (RESPE), le laboratoire de virologie équine Pasteur Cerba et les Haras nationaux.

Contact presse :

Hélène de Becdelièvre
01 44 67 83 40 / 06 30 10 03 12
helene.de.becdelievre@haras-nationaux.fr